



Communiqué financier – 12 juillet 2017

A la suite de la cession de ses activités, Le Tribunal de Commerce de Beauvais a converti en liquidation judiciaire les procédures visant l'ensemble des sociétés du Groupe Kindy, y compris Kindy SA, la société holding cotée sur Alternext

Pas de reprise de la cotation des actions Kindy SA.

Comme annoncé, le Tribunal de Commerce de Beauvais a prononcé ce jour la liquidation judiciaire de l'ensemble des sociétés du Groupe Kindy, y compris Kindy SA, la société holding cotée sur Alternext.

Cette décision fait suite à l'approbation, le 2 juin 2017, par le même Tribunal de la reprise des activités Chaussures pour enfants et Chaussette aux termes de deux plans de cession distincts.

La cotation de l'action restera par conséquent suspendue jusqu'à l'issue de la procédure de liquidation.

Contacts :

CALYPTUS – Marie-Anne GARIGUE - Tél : 01 53 65 68 63 - marie-anne.garigue@calyptus.net